



Schweizerischer Verband für Pferdesport  
Fédération Suisse des Sports Equestres  
Federazione Svizzera Sport Equestri  
Swiss Equestrian Federation

Papiermühlestrasse 40 H  
P.O. Box 726  
CH-3000 Bern 22  
Tel. +41 (0)31 335 43 43  
Fax +41 (0)31 335 43 58  
info@fnch.ch, www.fnch.ch

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO  
Att. Madame la Secrétaire d'Etat  
Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch  
Holzikofenweg 36  
3003 Berne

12 avril 2020

## **Soutien des écoles d'équitation**

Madame la Secrétaire d'Etat,

Dans notre courrier daté du 26 mars dernier, nous vous avons rendue attentive à la problématique spécifique rencontrées par les écoles d'équitation dans le cadre des mesures fixées par l'Ordonnance 2 COVID-19 et en particulier au cas des chevaux utilisés pour l'enseignement de l'équitation (chevaux d'école). La situation se tend de jour en jour et, tout particulièrement dans la mesure où le Conseil fédéral a annoncé que les mesures actuellement en vigueur seraient intégralement maintenues jusqu'au 26 avril au minimum, les écoles d'équitations se trouvent confrontées à des difficultés croissantes. En effet, comme nous l'avons détaillé dans notre précédent courrier, les coûts inhérents à l'entretien des chevaux d'écoles sont incompressibles et le travail qu'ils nécessitent n'est pas réduit par l'interdiction de les utiliser dans des cours, bien au contraire. La situation est comparable à celle que vivrait un producteur laitier qui ne pourrait plus vendre son lait mais serait toutefois obligé de nourrir, d'entretenir et de traire ses vaches chaque jour.

Au vu de cette situation nous demandons donc que la Confédération étudie la possibilité de soutenir à fonds perdu les écoles d'équitation pour la part de leurs charges liées aux chevaux d'école. Selon nos renseignements et estimations, il y a actuellement en Suisse environ 500 établissements qui dispensent des cours avec des chevaux leur appartenant et le nombre total de ces chevaux s'élèverait à environ 5'000 unités. Sur la base des chiffres que nous avons recueillis auprès de plusieurs établissements, le coût d'entretien d'un cheval d'école se situe entre 650.- et 850.- par mois. Nous estimons donc qu'un montant de 800.- par mois et par cheval d'école permettrait aux écoles d'équitation de pouvoir, dès que la situation et les prescriptions du Conseil fédéral le permettraient, reprendre leurs activités d'enseignement. Il est bien entendu important de s'assurer qu'une telle aide soit réservée aux chevaux utilisés pour l'enseignement. Cela est relativement aisé car tous les chevaux sont enregistrés individuellement dans la banque de données du trafic des animaux (BDTA) gérée par Identitas SA et ce avec leur propriétaire. La société Identitas SA que nous avons contactée, est disposée à fournir les données permettant ces contrôles.

Concrètement nous proposons le fonctionnement suivant :

1. Chaque école d'équitation désireuse de profiter de ce soutien s'annonce auprès de Swiss Horse Professionals SHP
2. Elle indique dans sa demande le nombre et l'identité (numéro UELN) de ses chevaux/poneys d'école
3. Swiss Horse Professionals SHP contrôle et valide la demande
4. Une fois validée, la demande est transmise, avec les informations de paiement, à l'instance chargée des versements
5. Un montant de CHF 800.- par cheval/poney d'école est versé directement à l'école d'équitation pour la période allant du 14 mars 2020 au 13 avril 2020.
6. En fonction de l'évolution de la situation, un nouveau versement pro rata temporis sera effectué (au minimum mensuellement) et ce jusqu'à ce que l'utilisation des chevaux d'école pour des cours soit à nouveau autorisée.

Le coût total d'une telle action, qui dépend du calendrier des mesures d'assouplissement et du nombre d'établissements y recourant, peut être estimé entre 3 et 6 millions de francs, ce qui nous paraît absolument justifié eu égard au fait que, comme mentionné précédemment, les écoles d'équitation ne peuvent pas avoir recours aux prestations liées aux RHT, le travail restant quasiment identique que des cours soient donnés ou non.

Nous espérons une réponse rapide et positive de votre part, car tant l'avenir de nombreuses écoles d'équitation que celui des chevaux d'écoles qu'elles utilisent et, finalement celui du sport équestre en Suisse en dépendent.

Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour tout complément d'information et en vous remerciant par avance pour votre obligeance, nous vous présentons, Madame la Secrétaire d'Etat, nos salutations distinguées.



Charles Trolliet  
Président de la FSSE



Martin H. Richner  
Président de SHP



Damian Müller  
Conseiller aux Etats /  
Président Intergroupe parl. cheval

*Copie à: Prof. Hans Wyss, directeur de l'OSAV  
M. Matthias Remund, directeur de l'OFSPPO  
Intergroupe parlementaire cheval*